

Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le

ID : 089-218900694-20240912-062\_2024-DE

S<sup>2</sup>LO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 12 Septembre 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 3	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire <b>Etaient présents :</b> Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIO, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE <b>Absents excusés :</b> Mme Nathalie LAMBERT pourvoir à . J. Thyriot M. Patrice DOYEN, pouvoir à M. M.Renault M. Philippe FERLET, pouvoir à M. Ph Guinet Baudin Mme Viviane ROUSSEL <b>Absents non excusés :</b>  <b>Secrétaire de séance : Jonathan THYRIOT</b> <b>Travaux de rénovation urbaine</b>
DATE DE CONVOCATION			
06/09/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
19 SEP. 2024			
N° d'ordre de la délibération			
062-2024			

Vu l'état des menuiseries des bâtiments communaux situés sur la place de la mairie

Considérant les devis qui ont été sollicités

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité

1/Décident de faire réaliser les travaux de peinture dans le cadre de la rénovation urbaine et de confier les travaux à l'entreprise KB RENOV, tels qu'ils peuvent se résumer

Bâtiments Gourmand	6 389,70 €
Eglise	1 659.48 €
Salle de la Fontaine	6 351,77 €
Bâtiment de l'agence Postale	13 436.25 €
Soit un total	27 837.20 €

2/Mandatent le Maire pour solliciter les aides auprès de la CCSA à hauteur de 25 % plafonnée à 6 000 €

3/Mandatent le Maire pour en poursuivre l'exécution

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé  
tous les membres présents.

Le Maire  
Philippe GUINET-BAUDIN

